# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 FEVRIER 1883 56me Année.



Bulleau, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.


NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 3 FEVRIER 1883.

Ventes faites aujourd'hui, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles.

PAR JAS. P. GUINAULT—Une bâtisse basse, en briques, rue Tchoupitoulas, No 236, et faisant face à la rue Commune. Un cottage, en bois, rue Bertrand, No 73, près de la rue de la Commune. Un magasin et résidence, en briques, rue de Chartres, près du Marché Français. Agréable résidence, rue St-Ferdinand, No 84. Maison double, rue Romain, Nos 260 et 262. Huit lots de terre, très élevés, formant enseignure aux rues Lapeyrouse et Bobebiave. Trois terrains rue Annette, près de la rue Claiborne. Deux portions de terre de valeur, situées dans la paroisse Jefferson, en face de la ville de Carrollton. Aussi, dans sa salle d'encan, coin Bienville et Passage de la Bourse, continuation de la vente du contenu de l'hôtel Michelet.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Belle résidence à deux étages, pour famille, faisant face à l'Avenue St-Bernard, entre les rues Marais et St-Claude, avec terrain s'étendant jusqu'à la rue Columbus.

PAR HOEY & O'CONNOR—L'habitation en-arrière Montplaisir, faisant face au fleuve Mississippi, dans la paroisse Plaquemines, située entre St-Clair et Scarsdale.

PAR O. VALETON—Au No 99 de la rue des Magasins—Fruits secs et miel de la Californie.

**Attention.**

☞ Les amateurs en quête de bonnes propriétés et désirant faire de magnifiques acquisitions sont priés de se référer à l'annonce publiée ce matin par l'entremise de Jas P. Guinault, Encanteur, pour le compte des héritiers de la succession de Joseph Dumas.

La vente est positive, avant lieu sans aucune réserve, dans le but d'effectuer un partage entre les dits héritiers.

Les propriétés sont admirablement situées et donnent de beaux revenus.

Pour plus de détails se référer à l'annonce.

Attention.—Vente de clôture du Restaurant Michelet, par Jas. P. Guinault, encanteur—Vend aujourd'hui, à 10 heures précises du matin, à son magasin d'encan, la balance des articles provenant de l'Hôtel de West End.

## Question de tarif.—Le droit sur la jute.

On sait que le Sud est, aux Etats-Unis, le plus grand consommateur de la jute; il en a besoin pour les immenses emballages du coton qu'il expédie, tous les ans, pour tous les points du globe. Aussi, nous voyons avec plaisir que l'idée de se livrer à la culture de ce textile fait un chemin rapide dans les esprits, en Louisiane, comme dans le Mississipi, et, en général, dans les Etats cotonniers de la grande vallée.

Ce n'est pas tout; voilà plusieurs années que l'on travaille à l'invention d'une machine capable d'opérer, rapidement et à bon marché, la décortication de cette plante; on affirme même qu'elle est trouvée. Nous en avons annoncé ici l'heureuse nouvelle; nous avons donné une description de l'appareil dû au génie inventif de l'ingénieur Albee Smith, de St-Louis, et nous ajoutions, en même temps, que, suivant les rapports qui nous étaient parvenus, il fonctionnait avec succès dans une grande plantation du Mississipi.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle machine est appelée à faire prochainement ses preuves. On se rappelle que, tout dernièrement, M. West représentant de l'Etat de New York, a offert un prix de $5000 à l'inventeur d'un appareil capable de préparer la jute aussi bien et à aussi bas prix que ne le font les coolies de l'Inde anglaise. Il est à espérer que les expériences de M. A. Smith seront suivies d'un succès complet. Dès lors, la culture de la jute prendra, bien vite, une grande extension parmi nous.

Malheureusement, une autre question se soulève aujourd'hui au Congrès. Il vient d'y être proposé une réduction du droit sur la jute, peut-être même l'entrée en franchise du textile, arrivant de l'Inde à l'état de matière première. Une pareille mesure nuirait beaucoup au développement, de cette culture, qui promet de devenir une nouvelle source de richesse pour le Sud.

Au premier abord, la situation semble assez singulière, embarrassante même, pour nos planteurs.

Si le Congrès maintient le droit actuel d'importation, il conserve le prix élevé des toiles d'emballage qui sont une lourde charge pour les producteurs de coton; s'il accorde l'entrée en franchise à la jute de l'Inde, il entrave la culture de ce textile dans le pays. Au maintien du tarif, l'agriculteur perdrait, comme producteur du coton, ce qu'il est appelé à gagner, comme cultivateur de la jute.

La solution du dilemme précédent nous semble pourtant assez facile. D'abord, il ne paraît plus douteux que l'on parvienne bientôt, si l'on n'y a réussi déjà, à décortiquer la plante, à dépouiller le textile de sa matière gommeuse, avec une rapidité et à un bon marché tels, que l'on puisse l'offrir au fabricant aux mêmes conditions que le produit de l'Inde.

La décortication faite au moyen de la nouvelle machine, suivie de l'opération chimique dont nous avons déjà parlé, doit remplacer avantageusement l'interminable rouissage du coolie, de si peu que se dernier se contente pour vivre. Cela ne fait plus guère question pour personne.

Ajoutons que, dans deux ou trois ans, le fabricant, trouvant en abondance la matière première sous la main, n'aurait plus de fret à payer: autre raison qui milite en faveur de la culture du textile parmi nous.

Enfin, gardons-nous bien de nous départir jamais de ce grand principe de la production nationale, source de toute richesse pour un pays.

N'est-ce pas, en s'appuyant fermement, opiniâtrement, sur ce principe, que les Etats-Unis ont conquis la position si importante, redoutable même, qu'ils occupent dans le monde économique? Puissent-ils ne pas se laisser séduire par la rapide fortune qu'ils ont faite, et ne pas abandonner hâtivement, imprudemment, un régime auquel ils doivent de s'être élevés au premier rang des nations industrielles, en moins d'années que les autres n'ont mis de siècles à atteindre le même but.

Nous publions, dans une autre colonne, le manifeste qui fut affiché, le 16 janvier, sur les murs de Paris, au nom du Prince Jérôme Bonaparte, dufour duquel il s'est fait tant de bruit et qui a provoqué la loi que la Chambre de France vient de voter.

Nos remerciements à l'hon. B. F. Jonas, représentant de la Louisiane au Sénat, pour le rapport du commissaire de l'agriculture des Etats-Unis — année 1881-82.

Le ministre de l'agriculture et des statistiques de la province de Manitoba, a eu l'obligeance de nous adresser un exemplaire de son rapport pour l'année 1881. Nous témoignons d'en publier des extraits.

**The Hereford Almanac and Cook Book**

Expédiés franc de port à quiconque s'adressera de suite aux "Rumford Chemical Works," Providence, R. I.

## THEATRE DE L'OPERA.

La *Mascotte*, ce matin. Nous avions récemment annoncé la *dernière* Matinée de l'Opéra,—depuis l'affiche nous a démenti deux fois,—et elle inflige aujourd'hui le même traitement, en ajoutant que pour le coup la chose est certaine, plus d'opéras ou d'opérettes en plein soleil et à 50 cents. Nous nous faisons donc l'écho de l'affiche, mais ne garantissons plus rien, absolument rien. Dieu nous en garde!

Ce soir pour la clôture de la saison régulière reprise de *Carmen*, la charmante partition de Bizet où paraissent Mmes Fouquet, Hasselman, Bélia, Coudray, MM. Tournié, Delrat, Kastner, Berton, Coudray, Rossi.

Décidément les abonnés du samedi auront été jusqu'à la fin les enfants gâtés de la Direction, à eux, toujours à eux les primeurs. Faute administrative nous le répétons, faute grave même, mais ils ne s'en plaindront pas, et tout Directeur est libre de pécher dans la meilleure des Républiques.

Concert de M. Henry Joubert.—Nous savons que les billets pour cette Matinée de demain, au Grunewald Hall, sont fort demandés. Il est bien que de tels encouragements soient de temps à autre donnés aux artistes du pays, aux artistes surtout dont le talent ne peut pas être nié, et M. Joubert est de ceux-là. Combien de fois n'avons-nous pas vu réussir des charlatans qui, ayant eux-mêmes la conscience de leur insuffisance, de leur médiocrité, procédaient par la réclame, le puff, l'audace et arrivaient, en somme à de bons résultats. Ils étaient étrangers; ils s'attribuaient des succès, comment dirons-nous, des succès exotiques, et à cette glu bien des naïfs se laissaient prendre. M. Joubert réussira, quoique louisianais, nous aimons à l'espérer, il y aura pour lui bravos et recette, qu'il mérite mieux que jamais, pleinement, nous disent ceux qui, plus heureux que nous, l'ont entendu récemment.

Son programme est tout attrayant. Jugez-en.

Première partie—Grand Ballet de *Faust*, par l'orchestre, cavatine de *Cinq-Mars*, par M. Delrat; trio de violon, violoncelle et piano, de Meyerbeer, exécuté par MM. Tournié, Joubert et Déjan; andante et finale de la *Symphonie en fa* de M. D'Aquin, exécuté par l'orchestre sous la direction de M. D'Aquin; accompagnement par M. Déjean.

Deuxième partie—Symphonie pour 2 violons, d'Allard, par MM. Mark Kaiser et Henry Joubert. Grand air d'*Hérodiade*, de Massenet, par Mlle Fouquet—*L'Insensé*, de Rupès, par M. Tournié—Fantaisie brillante sur la *Muette de Portici*, par M. Henry Joubert; grand air de *Jérusalem*, de Verdi, par M. Jourdan—*Le Sang Viennois*, de Strauss, par l'orchestre.

Prix du billet, 50 cents; un supplément de 25 cents pour tout siège réservé.—On commencera à une heure.

### Concert Matinée.

Le dimanche 11 février est aussi une date choisie par ces mères et filles chrétiennes qui font la propagande du bien et se demandent après la bonne action accomplie aujourd'hui quelle sera celle de demain. A cette date elles donneront dans un but de charité, de piété, un Concert vocal et instrumental auquel prendront part artistes et amateurs de haute distinction. Plus tard, quand le programme nous en aura été remis, nous reparlerons de cette Matinée, qui sera tout un régal; nous nommerons chanteurs et instrumentistes. Cette fois nous nous contentons de dire que, grâce à l'offre gracieuse et désintéressée de l'Union-Française, elle aura lieu dans la Salle de cette Société, rue des Remparts.

On peut se procurer des billets chez MM. Werlein et Grunewald.

Le projet est confié à des mains habiles et soyez sûr qu'il réussira amplement.

Theatre St-Charles.—Mme Langtry, celle qui nous a été annoncée comme un miracle de beauté—mais nous ne sommes plus au temps des miracles—termine aujourd'hui son engagement. A la Matinée elle jouera *An unequal match*—et le soir *She stoops to conquer* ou *Par droit de conquête*, si vous le préférez, car le répertoire français se retrouve partout.

Nous ne nous sommes pas rangé parmi ceux qui ont répété ici les ridicules exagérations de certaines feuilles américaines et anglaises, au sujet du visage et de la personne de Mme Langtry. Mais—avec l'immense majorité de notre public—nous avons pensé, nous pensons que l'actrice anglaise est une jolie femme. Et, nous vous l'affirmons, chère Madame, c'est quelque chose que d'être ainsi classée à la Nouvelle-Orléans.

Grand Opera House—Mlle Rhéa a obtenu encore hier un succès très soutenu, très flatteur dans *Adrienne Lecouvreur* où le public prenait plaisir à la rappeler pour la payer du plaisir qu'elle lui causait. C'est là bien décidément son meilleur rôle.

Quant à la troupe, nous demandons à nous renfermer dans le silence; il est d'or. vous savez, tandis que paroles ou écrits ne sont que d'argent.

Ce matin à la représentation de *Camille* (*La Dame aux Camélias*) chaque dame recevra, avec son billet, une photographie coloriée de l'artiste dans le rôle d'Adrienne Lecouvreur.

Le soir, pour les adieux de Mlle Rhéa, *An unequal Match*.

Académie de Musique.—M. Lawrence Barrett paraîtra deux fois aujourd'hui—matin et soir—dans son rôle de *Lanciotto* un presque Quasimodo, de *Francesca di Rimini*. Done deux recettes, deux succès.

Dernier Concert.—Le dernier Concert de Blind Tom aura lieu au Werlein Hall après-demain lundi 5 février. Afin de mieux fêter l'arrivée de Rex, le rusé aveugle a fait choix d'un programme plus intéressant que jamais.

Salleyite.—Dans *Hamlet*, le mélancolique Danois s'écrie: "J'éprouve en moi ce qu'il m'est impossible d'exprimer." Quand il tenait ce langage, il souffrait sans doute d'une forte attaque de rhumatisme ou de névralgie. Il ne connaissait pas son mal. S'il l'avait connu et qu'il eût pu se procurer le remède souverain envoyé en pareil cas, il aurait acheté du Salleyite, la plus grande découverte de la médecine.

Londres 29 janvier—L'empereur Guillaume a approuvé le plan du général comte de Moltke, chef d'état-major pour l'agrandissement des fortifications de Kiel.

—Le district des lacs anglais est couvert par la plus forte inondation qui ait eu lieu depuis vingt ans. Les lacs Derwentwater et Bassenthwaite se rejoignent maintenant, et une partie de Keswick est submergée.

—On dit que le choléra a fait son apparition à Calcutta.

Vienne, 29 janvier—Au sujet de l'animosité manifestée contre les juifs en Hongrie le général Klapka publie une lettre témoignant de la bravoure que les juifs ont déployé dans la guerre d'affranchissement en 1849.

Saint-Pétersbourg, 29 janvier — Deux des principaux prisonniers nihilistes, un homme et une femme, détenus dans la forteresse de Pierre-et-Paul, sont devenus fous. Leurs noms sont soigneusement tus.

M. H. Billard, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 13 janv.

Le steamer de la compagnie transatlantique, *St Laurent*, parti du Hâvre, est arrivé à New York hier matin.

Billets gagnants—Nous publions dans le numéro de ce jour quatre avis par lesquels les personnes Charles Santana, Augustine Lopez, V. Labatut et T. M. Wescoat, déclarent avoir été mis en possession des sommes qu'ils ont gagnées au dernier tirage de la loterie mensuelle de la Louisiane. Pour de plus amples renseignements, nous invitons le lecteur à se référer aux avis.

**Du Dr S. W. Hunter, Baltimore, Maryland.**

....Ayant eu occasion de faire usage du Golden Liquid Beef Tonic, je me plais à le recommander comme une excellente préparation étant à la fois un aliment et un tonique, et possédant sous ce double rapport des propriétés remarquables qui refont le sang, fortifient la santé et exercent sur le vigueur. (Rappelez-vous le nom,—Colden's; n'en prenez pas d'autres chez les pharmaciens.

## LE MANIFESTE DU PRINCE NAPOLEON

A MES CONCITOYENS.

Paris, 15 janvier 1883.

La France languit.

Quelques-uns parmi ceux qui souffrent s'agitent.

La grande majorité de la nation est dégoûtée. Sans confiance dans le présent, elle semble attendre un avenir qu'elle ne pourra obtenir que par une révolution virile.

Le pouvoir exécutif est affaibli, incapable et impuissant.

Les Chambres sont sans direction et sans volonté.

Le parti au pouvoir méconnaît ses propres principes pour ne rechercher que la satisfaction des passions les moins élevées.

Le parlement est fractionné à l'infini. Réactionnaires, modérés, radicaux, se sont succédé au Gouvernement. Tous ont échoué.

On vous a promis une République réparatrice. Promesses mensongère.

Vous assistez à des crises continuelles qui atteignent le chef de l'Etat, les ministres et les Chambres.

L'expérience de la République parlementaire, poursuivie depuis douze années, est complète.

Vous n'avez pas de gouvernement.

Le mal réside dans la Constitution qui met le pays à la discrétion de huit cents sénateurs et députés.

Des fautes avaient été commises dans le passé. Pourquoi les aggraver au lieu d'y trouver des enseignements?

L'armée, base de notre grandeur et de notre sécurité, est livrée à l'outrecuidance d'hommes incompétents. Ils dissertent depuis dix ans sur sa réorganisation et en sont réduits, après des tâtonnements qui ruinent l'esprit militaire, à chercher encore une bonne loi de recrutement.

L'Administration est discréditée. Les fonctionnaires sont les esclaves des intérêts électoraux les plus mesquins.

Exploiter le pays, ce n'est pas l'administrer.

La magistrature, menacée dans le principe de son indépendance, semble perdre tous les jours, avec la sécurité à laquelle elle a droit, le sentiment de sa mission.

Nos finances sont dilapidées.

Les impôts, lourds et mal répartis, sont maintenus dans un fatal esprit de routine qui met obstacle à tout progrès.

Il est en effet plus facile d'emprunter que de réformer.

Les dépenses s'accroissent sans raison.

Les conditions les plus élémentaires du crédit public sont méconnues. Un agiotage qui ne doit souvent son impunité qu'à des solidarités compromettantes, a envahi toutes les classes de la société.

La dette flottante est portée à un chiffre qui menace notre crédit à la première secousse.

Malgré des impôts énormes, l'équilibre du budget n'existe pas.

La religion, attaquée par un athéisme persécuteur, n'est pas protégée. Et cependant se grand intérêt de toute société civilisée est plus facile à sauvegarder que tout autre par l'application loyale du Concordat, qui seul peut nous donner la paix religieuse.

Les questions sociales, vitales pour notre démocratie, où l'égalité politique doit avoir pour conséquence une meilleure répartition des charges au profit de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, sont aisées. L'étude même en est dédaignée. En face de ces problèmes qui s'imposent, nous n'avançons pas, nous reculons.

Notre commerce est atteint par l'abandon des traités de 1860, auxquels nous devions la prospérité; et l'intérêt des consommateurs et des commerçants est sacrifié.

Notre politique étrangère est de mauvaise foi avec les faibles. Elle est au service de spéculations particulières en Tunisie, dont l'occupation coûteuse est sans profit; elle est lâche et inepte en Egypte, où les intérêts de la France sont considérables.

On ne peut parcourir les pays étrangers sans une tristesse profonde. Notre France, naguère si grande, n'a plus aujourd'hui ni amis ni prestige. Elle ne rencontre chez les plus bienveillants qu'une indifférence plus pénible que l'hostilité, et cependant une France forte a sa place nécessaire dans le monde.

Nous ne retrouverons notre position vis-à-vis de l'étranger que par notre relèvement intérieur.

Cette situation provient de l'abandon du principe de la souveraineté nationale. Tant que le peuple n'aura pas parlé, la France ne se relèvera pas.

Héritier de Napoléon Ier et de Napoléon III, je suis le seul homme vivant dont le nom ait réuni *sept millions trois cent mille suffrages*.

Depuis la mort du fils de l'Empereur, j'ai gardé le silence sur l'ensemble de la politique. Ne voulant pas troubler l'expérience qui se poursuivait, j'ai attendu attristé, que la parole me fût donnée par les événements. Mon silence n'était que la patriotique expression de mon respect pour le repos du pays.

Ma conduite, mes opinions, mes sentiments ont été systématiquement calomniés. Impassible, je n'ai répondu que par le mépris à ceux qui ont été jusqu'à chercher à exciter le fils contre le père. Efforts odieux et stériles. J'ai dû imposer silence à de jeunes cœurs révoltés par ces incitations. J'ai voulu être seul en face de nos adversaires. Mes fils sont encore étrangers à la politique. L'ordre naturel les désigne après moi, et ils resteront fidèles à la vraie tradition napoléonienne.

On a parlé d'abdication, cela ne sera pas. Lorsqu'on a plus de devoirs que de droits, une abdication est une désertion.

Ces ententes, ces reconnaissances réciproques peuvent convenir à des princes qui se regardent comme ayant des droits supérieurs à la volonté du pays. Les Napoléons élus et serviteurs du peuple ne sauraient agir ainsi.

Deux principes divisent le monde: celui qui admet un droit supérieur à la volonté du peuple, et celui qui fait résider le principe de tout pouvoir dans cette souveraineté.

Je respecte les pays où ces deux principes s'accordent. En France il n'en est pas ainsi. Les représentants du passé sont définitivement repoussés.

Pas d'équivoque.

Aucun accord n'est possible avec les partisans du drapeau blanc, devenu le seul emblème de la Maison de Bourbon.

S'il y a dissidence entre les partisans de la souveraineté nationale, il n'y a pas entre eux antagonisme absolu.

Les Napoléons défendent la souveraineté directe du peuple. Cette doctrine a été abandonnée par beaucoup de républicains, uniquement par la crainte des votes populaires.

Ce qu'un plébiscite a établi, un nouveau plébiscite peut seul le remplacer.

Je ne représente pas un parti, mais une cause et un principe.

Cette cause est celle de tous bien plus que la mienne.

Ce principe, c'est le droit qu'a le Peuple de nommer son Chef. Nier ce droit est un attentat à la souveraineté nationale.

Le gouvernement s'effondre; mais une grande démocratie comme la nôtre ne peut se dérober longtemps à la nécessité de constituer l'autorité. Le peuple en a le sentiment. Il l'a prouvé dans les huit plébiscites, de 1800, 1802, 1804, 1815, 1848, 1851, 1852 et 1870.

Français, souvenez-vous de ces paroles de Napoléon Ier:

*"Tout ce qui est fait sans le peuple est illégitime."*

NAPOLEON.

**Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.**

LES personnes qui ont des cartes de bal de la Société sont priées de les faire parvenir à la Direction qui s'assemblera à l'asile, LUNDI, 5 du courant, à 6½ heures du soir. Toute carte non rendue le sus-dit jour sera considérée comme vendue. Dans cette séance, il sera procédé au règlement du bal.

Par ordre du président, ANT. CARRIERE.

L. Simon, secrétaire. 3 fév—1f

**Canaris! Canaris!**

**De la Montagne de Hartz, garantis bons chanteurs, A $2 50 PIECE.**

CHANTEURS du pays et étrangers, oiseaux de paradis, singes, caimans, coquillages de mer et ouvrages en écaille en grande variété, à vendre au NEW ORLEANS BIRD STORE, 69 CHARTRES, près Bienville, par MORITZ SCHUCHARDT. 3 fév—6f


**B. TREMOULET,**

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste,

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

PITTSBURG
CHARBON. CHARBON.
**45**
Sous le baril livré à domicile.
**DESFORGES, MONTAGNET & Cie,**
34 rue Carondelet, près Gravier.
Sept— 1f

**T. BAILLY BLANCHARD**
COURTIER,
No 20 rue Carondelet.

Propriétés foncières—Prêts sur hypothèques et sur sécurité collatérales—Affaires d'Assessements de Ville et d'Etat—Taxes contrôlées et arriérées et Licences de Ville et d'Etat

A vendre—Propriétés de bâtisse—Ilets et lots de terre, magasins, maison de résidence, située dans les 1er 2e 3e et 4e de District et Gretna. 7 jan—3 m. FP.


**BILAN TRIMESTRIEL DE LA Banque des Citoyens de la Lne., Département de Banque.**

A la clôture des Affaires, le 31 janvier 1883.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Effets immobiliers | $ 205,934 19 | |
| Bons et Actions. | 19,930 58 | |
| Prêts et Escomptes | 1,614,824 84 | 1,836,689 61 |
| Prêts sur demande | 371,706 46 | |
| Echange | 187,664 21 | |
| Chèques du comptoir d'Echange | 371,886 33 | |
| Monnaie courante | 279,286 34 | 1,710,605 38 |
| | | $3,549,194 97 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital Actions. | $700,000 00 | |
| Profits non divisés | 81,065 02 | $781,065 02 |
| Dividendes non payés | 615 00 | |
| Dû aux banques et banquiers | 436,895 63 | |
| Dû aux déposants | 2,330,599 32 | 2,768,109 95 |
| | | $3,549,194 97 |

Nous, de la Banque des Citoyens de la Louisiane, jurons solennellement que l'exposé précédent est vrai, d'après notre savoir et notre croyance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

A. A. Lelong, } Directeurs.
John Chaffe. }

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans.

Signé sous serment devant moi, ce 2me jour de Février A. D. 1883. A. PITOT, Jr, Notaire.

3 février—1f

Les soussignés ont formé ce jour une association sous la raison sociale de VILLERE & HEBRARD pour faire le commerce de charbon. Ils sollicitent respectueusement le patronage de leurs amis et du public en général. GAW. VILLERE. BENJ. W. HEBRARD.

1er janvier 1883.

Benj. W. Hébrard ayant acheté mon intérêt dans le commerce de charbon dernièrement conduit sous la raison sociale de DENEGRE & VILLERE, je sollicite pour eux la continuation du patronage accordé à la dernière association.

3 fév—3 4 HENRY DENEGRE.

**Avis.**

$75,000. Nlle-Orléans, 23 janvier 1883.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Alvin Kessler par l'entremise de la Banque d'Orléans, Lafayette Co., Mo. le billet entier No 10,434, tirage à numéro simple, Classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi, 9 janvier 1883. Le dit billet a coûté la somme de Cinq Piastres, au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans Lne. et le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: CHAS SANTANA.
Résidence: Commis au change et à l'escompte Louisiana National Bank of New Orleans, La.

3 fév—1PP

**Avis.**

$25,000. Nlle-Orléans, 11 janvier 1883.

LES soussignés certifient qu'ils étaient porteurs d'un cinquième chacun du billet No 2,285 tirage à numéro simple, Classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquièmes qui ont gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres le mardi, 9 janvier 1883. Les dits cinquièmes ayant coûté la somme de Une Piastre chacun, et les montants en ont été promptement payés par chèques sur la New Orleans National Bank sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la compagnie.

Nom: AUGUSTINE LOPEZ,
Résidence: 58 rue Bathurst.
Nom: V. TAGLIAPIETRA.
Résidence: 123 rue Conti, Nouvelle-Orléans, Lne.

3 fév—1PP

**Avis.**

$6,000. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1883.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de M. E. Stevens, Titusville Penn, par l'entremise de la Penn Bank of Pittsburg, Pa. et pour le compte de N. B. Apple, Omaha, Neb. par l'entremise de la Bank of Commerce, de St Louis, Mo. un cinquième chacun des billets Nos 22,285 et 70,755, tirage à numéro simple, classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres, le mardi, 9 janvier 1883. Les dits cinquièmes ont coûté la somme de Une Piastre chacun, au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans Lne, et les montants en ont été promptement payés par des chèques sur la New Orleans National Bank, sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la compagnie.

Nom: V. LABATUT, courtier,
Résidence: de la Banque du Canal, de la Nlle-Orléans, Lne.

3fév—1fPP

**Avis.**

$6000. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1883.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement pour le compte de J. B. Ketchum, 692 Broadway, New York, et pour le compte du Union & Planters Bank de Memphis, Tenn., un cinquième chacun des billets Nos 22,285 et 70,755 tirage à numéro simple, Classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres, le mardi, 9 janvier 1883—les dits cinquièmes ayant coûté la somme de Une Piastre chacun, au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne., et que les montants en ont été promptement payés par des chèques sur la New Orleans National Bank sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent.
Résidence: Southern Express Co.,
Nom: E. B. LHOSTE,
Résidence: Commis au change et à l'escompte au Louisiana National Bank.

3 fév—1fPP Nlle-Orléans, Lne.

**CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS**

BUREAUX 23 RUE ROYALE.

Ouvert de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

| | |
|---|---|
| Auguste, Alfred d' | Hanhemann, Victor, |
| Abadie, Jean Barbé | Louis, Amédée |
| Allcard, Auguste | Ilfrich, M et Mme |
| Artigues, Jean Marie | Labadie, Charles |
| Baudet, Marie | Lamon, Jean |
| Barbasse, Pierre | Legier, Jean Marie |
| Berthe, Vve Jean Marie | Lhomme, Eusèbe |
| Bertin, Philippe | Lassus, Léon |
| Bonnecarrère, Baptiste | Lugade, Louis |
| Bourvard, Angèle | Mahul, De Auguste |
| Cadillon, Victorien | Manhonr, Léon |
| Cadet, Alexis | Miederhausi, Paulin |
| Chenier | Montléon, Pierre Marie |
| Courraud, Raymond | Olier, Jacques |
| David, Paulin | Paul, Jean Dominique |
| Darbessant, Auguste | Petit, Claude Marie |
| Dorin, Les Thérèse | Peton, Louis Joseph |
| Dussiade, Arthur | Renoir, Jean Marie |
| Françoise | Royer, Casimir |
| Houle, Isidore | Saint-Blaise, Ferdinand |
| Dudeau, Grégoire | Serres, Dme Vve |
| Dauer, Jean Marie | Souverière, Mathieu |
| Bernard Bandon, les époux | Toudan, Louis de |
| Gerday, Louis Marie | Veyrin, Jean Marie |
| Girard, Antoine | Zurbach, Abel |

Le Consul Général de France, VICOMTE PAUL D'ABZAC.

La Nlle-Orléans, le 1er février 1883.

## EDIT LXXIII.

PAR ORDRE DU ROI.

Département de la Guerre, Palais du Carnaval.

A tous ceux que le présent édit concerne—SALUT!

Sa Très Gracieuse Majesté, Roi de la joie et des plaisirs, arrivera en cette joyeuse ville LUNDI, 5 février, Anno Domini, 1883, à 2 heures précises, à l'extrémité du Boulevard Canal.

Après avoir été reçue par Leurs Grâces, les Ducs du Royaume, Sa Majesté bénie, accompagnée de ses courtisans, sera conduite par sa Garde d'Honneur au Palais San Carlos, dans l'ordre suivant et par la route ci-après indiquée:

ORDRE DE LA MARCHE:

Un peloton de la Brigade Royale, à cheval,
Musique.
Cavalerie Royale.
Musique.
Gardes Continentaux de la Cour.
Sa Majesté REX, accompagnée de ses suivants,
H. R. H. Lord Baltimore,
Musique.
Carabiniers royaux du Croissant.
Courtisans du Roi et Escorte de Sa Majesté.
Détachements de Gardes de Sa Majesté.
Artillerie Légère de Sa Majesté.
Peloton de la Brigade Royale.

Les troupes devront se trouver en ligne promptement au pied de la rue du Canal, attendu que la colonne devra se mettre en marche à 2 heures précises de l'après-midi.

ITINÉRAIRE:

Rue du Canal (côté sud) à Remparts, côté nord à Chartres, à St-Louis, à Royale, à Canal (côté nord), à Camp, à Julia, à St-Charles au Palais San Carlos.

CEREMONIES.

Arrivée à son Palais, Sa Majesté il lui sera souhaité la bienvenue par ses courtisans. Elle sera alors heureuse de donner audience à ceux de ses bien-aimés sujets qui se feront présenter par Sa Grâce, le Lord Grand Chambellan.

Toutes les personnes convenables seront admises à cette réception; et une invitation cordiale est ici faite aux étrangers visitant la Capitale.

LE COMITÉ DE RÉCEPTION

suivant est requis de faire observer l'ordre des cérémonies à l'audience:

Lieut. G. M. Totten, U. S. N., Duc des Dragons, Chef.
William Stuart, Duc de Gar'ner.
Henry J. Voss, Duc de Milton.
E. B. Shattuck, Duc de Newport.
George W. Sentell, Duc de Bossier.
C. B. Pettis, Duc de Pétrole.
A. G. Ricks, Duc de Frankfort.
M. T. O'Brien, Duc de Baltimore.
J. C. Morris, Duc de Canal.
Jas A. Morris, Duc de Westchester.
Ernest Miltenberger, Duc du Sud.
H. F. Schultz, Duc du "Golden Crest".
A. A. Maginnis, Duc de Ocean Springs.
G. M. Magee, Duc des Pesaux.
John H. Hanna, Duc de Galéna.
G. H. Lombard, Duc de Creedmoor.
Christian Hansen, Duc de Danemark.
Victor Leteur, Duc d'Auvergne.
W. F. Halsey, Duc de Cambridge.
T. L. Macon, Duc d'Eutopie.
A. J. Gentin, Duc de Munroe.
Geo. H. Dunbar, Duc d'Esplanade.
L. O Desforges, Duc du Grand Lac.
A. R. Bedger, Duc de Trenton.
A. R. Brousseau, Duc de Bruxelles.
W. T. Benedict, Duc de St-Charles.

Les membres de ce comité se réuniront dans le Salon F du Palais San Carlos ponctuellement à 1 heure p. m. LUNDI 5 Février, où ils recevront de Sa Grâce, le Duc des Dragons toutes les instructions voulues. Ils se présenteront en grand uniforme avec leurs décorations dignités.

### Pour Mardi, 6 Février 1883.

En l'honneur de l'heureux retour de Sa Majesté dans sa capitale, et comme témoignage de l'inébranlable fidélité que lui ont si hautement et depuis tant d'années manifesté ses bien-aimés sujets,

### Une grande manifestation d'Etat

aura lieu, et à laquelle prendront part les corps ci-après nommés, dans l'ordre suivant:

Pelotons de troupes de la Cour, à cheval, corps de musiciens.
Bœuf Gras et son escorte.
Les Gardes du Roi en char et à cheval.
Musique.
Sa Resplendissante Majesté REX.
Roi du Carnaval.
Cour du Carnaval en un cortège composé de Vingt Tableaux.
Musique.
Les Phunny Phorty Fellows.
Musique.
Les I. O. G. M's
Musique.
Peloton d'une Brigade de la Cour.
Masques divers à pied en voitures et en véhicules de tous genres.

La procession paraîtra rue du Canal, entre les rues Tchoupitoulas et Remparts, à 11 heures, et suivra

L'ITINÉRAIRE SUIVANT:

De Canal (côté sud) à Tchoupitoulas, de Canal (côté nord) à Remparts, à Esplanade, à Royale, à Canal, à St-Charles, à Julia, à Camp, à Prytanée, à Franklin, à Magazine, à Julia, à Camp, à Canal, à Carondelet, au Palais royal.

ORDRES GÉNÉRAUX.

I.

Sa Majesté a appris avec un véritable plaisir les préparatifs qui se font pour la célébration de sa fête, et désire vivement en remercier ses bien-aimés sujets qui manifestent si généreusement leur loyauté et leur soumission à sa dynastie. Il félicite les bien-aimés sujets de sa royale capitale de la condition prospère de leur commerce, du grand nombre d'étrangers venus de toutes les parties du globe visiter leur ville et de l'aspect florissant de cette dernière qui reprend rapidement l'importance qui a rendu célèbre son histoire dans le passé.

Il voit avec un vif plaisir se former ces lignes de fer, qui amèneront sur son marché le commerce d'Europe, les richesses d'un empire et qui uniront plus étroitement les intérêts des habitants de notre pays.

II

Les masques auxquels il n'a pas encore été assigné de place dans la procession, se présenteront immédiatement au Département de la Guerre.

III

Tous les établissements publics et privés seront fermés et le commerce sera suspendu dans toute la ville, MARDI, 6 FEVRIER.

IV

Toutes les maisons et tous les balcons sur le parcours des diverses processions devront être décorés sous peine d'encourir le mécontentement du Roi.

V

Les propriétaires et les conducteurs de voitures publiques et particulières sont invités à se tenir éloignés de l'endroit où se formera le cortège et des rues par où il passera.

VI

Les capitaines de navires et de steamers, les propriétaires d'établissements publics et les consuls de toutes les nations étrangères en paix avec Sa Majesté, sont invités à arborer leur drapeau pendant toute la journée.

VII

Les autorités municipales sont invitées à tenir les rues libres sur le parcours du cortège.

VIII

Il est défendu aux sujets de Sa Majesté sous les peines les plus sévères de se livrer à des actes répréhensibles, de lancer de la farine, etc.

IX

Toutes les lignes de chemins de fer urbains devront faire circuler leurs cars pendant toute la durée du quart d'heure en quart d'heure et elles devront laisser le chemin libre sur le parcours du cortège.

X

Mardi, à six heures du soir, l'artillerie de Sa Majesté tirera un salut, qui sera pour tous les loyaux sujets du Roi, le signal de se démasquer et de se disperser.

Recommandant la plus complète obéissance à ses sujets soumis et bien-aimés, Sa Majesté leur fait part de sa résolution bien arrêtée d'exiger la rigoureuse exécution de cet Edit, afin que son règne éphémère ne laisse à tous que d'agréables souvenirs.

Pleine de foi dans ses sujets, elle leur confie la garde de Son Honneur et de Sa Gloire.

### DIEU SAUVE LE ROI!

Fait au Palais du Carnaval et avec le sceau royal y attaché, le 1er février de l'an dix-huit-cent-quatre-vingt trois de Notre Seigneur et mil cinq du règne de Sa Majesté.

PAR LE ROI LUI-MÊME,

**REX.**

Attesté:

**WARWICK,**
Comte Maréchal de l'Empire.

3fév—3f


Avis spécial.—Steamer New Camellia.—A partir du 1er février 1883, le train se rendant au dit steamer à Milneburg laissera le dépôt du chemin de fer Pontchartrain, rue Champs-Elysées.

Il n'y a pas de train de passagers partant de la rue du Canal.

Excursion Dimanche, 4 février 1883, à l'arrivée du train de 8 heures du matin.

31 jan—7f W. G. COYLE, Agent.

**Avis.**

J'AI l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général qu'étant devenu propriétaire du café No 282 rue Royale, coin Dryades, depuis le 17 octobre 1882, lequel j'ai acheté de M. Jean Pujol, ils seront sûrs de trouver constamment dans mon nouvel établissement des liqueurs de premier choix. Je continuerai à faire mes meilleurs efforts pour satisfaire ceux qui voudront bien m'honorer de leur patronage.

1er fév—4f BERNARD BORIE, Propriétaire.

L. DE PARRA a transféré son domicile du No 221 de la rue Dumaine au No 226, rue du Bayou Road, coin Marais. Heures de consultations: à sa résidence, de 7 heures à 8 1/2 A. M.; à son office, coin des rues Claiborne et Bayou Road, de 1 heure à 2 heures P. M.

3 fév—3,4,11,18,25 fév

# GRANDES RÉDUCTIONS

# L. UTER

47.......RUE ROYALE.......47

Le plus grand et le plus riche assortiment de MIROIRS FRANÇAIS pour cheminée et TRUMEAUX du Sud, de tous genres, de toutes grandeurs, de tous prix; aussi, la collection la plus complète et la plus recherchée de GRAVURES et PHOTOGRAVURES encadrées le plus élégamment et artistiquement possible.

Assortiment immense de Stores pour fenêtres, Corniches, Bandes de Rideaux, Cadres à Portraits et à Gravures à Chromos de toutes les descriptions. Articles à l'usage d'Artistes, Moulures à portraits pour chambre, Meubles, Ruching, Cordons à Portraits et Glands.

Ordres de la campagne, en gros et au détail remplis promptement, avec soin et surtout aux prix les plus modiques.

17 déc—

**ARNICA, ARNICA, ARNICA Des PP. Trappistes de N. D. des Neiges, France.**

CHAQUE famille devrait avoir l'Arnica dans sa maison, surtout celui des Trappistes de Notre Dame des Neiges. L'expérience de vingt années et les nombreuses guérisons opérées nous autorisent à déclarer que l'Arnica des Pères Trappistes est employée avec avantage dans les contusions, maux d'yeux, coups, blessures, brûlures, rhumatismes, névralgies, maux de tête, maux de dents. Ce remède est excellent aussi pour les défaillances, embarras d'estomac, manque d'appétit, etc., etc.

Père François d'Assise et Père Michel sont visibles pendant quelques jours chez les frères Academy St Aloysius, coin Chartres et Quartier.

On peut se procurer ce précieux remède chez Lyons, coin des rues Gravier et Camp.

Prix du flacon 75 cts, 1/2 douzaine 3 dollars, douzaine 6 dollars. 26 jan—9f

**NEW QUITMAN EXCHANGE,**

Près du Marché Français.
Coin Ursulines et North Peters,
OUVERTURE, Samedi, 3 février 1883
Vins de choix, liqueurs et cigares.
C. REPETTO. G. B. SBARBORO, Propriétaires.
2 fév—1f

# FLEURS POUR BALS
CHEZ
# Mme A. B. Bech
69 - STE-ANNE - 69
10 déc—au 6 fév

**The Louisiana Light and Heat-Producing and Manufacturing Company.**

### AU PUBLIC.

LA CONSTRUCTION DE L'USINE DE CETTE COMPAGNIE SERA COMMENCÉE IMMÉDIATEMENT.

Les premiers envois de tuyaux, comprenant 1,000 tonnes, arriveront bientôt ici, et l'agent de l'UNITED GAS IMPROVEMENT COMPANY OF PHILADELPHIA est déjà à la Nouvelle-Orléans et fait tous les préparatifs nécessaires pour l'établissement des machines et l'indication des voies où doivent être placés les tuyaux. Il serait à désirer que tous les tuyaux de raccord, pour le service des maisons, fussent placés lorsque la Compagnie procèdera aux fouilles. Les personnes qui prendront tout de suite le gaz de la Compagnie en bénéficieront longtemps avant celles qui s'y décideront après que les grands tuyaux auront été recouverts et les rues repavées. Des solliciteurs se présenteront, en conséquence, chez les personnes résidant sur le parcours des premiers vingt-cinq milles de tuyaux pour recevoir leurs ordres.

La puissance éclairante du gaz de cette Compagnie, doit, en vertu de l'ordonnance, représenter au moins celle de vingt bougies, ou près du double de la puissance éclairante obtenue du meilleur gaz de charbon.

Ce gaz coûtera $2 par 1000 pieds cubes ou un sou par heure pour une puissance éclairante de 20 bougies, moins 25 pour cent d'escompte accordés à ceux qui paieront comptant et sans retard. Ce prix équivaut à $1,50 les 1000 pieds soit un 3/4 d'un sou par heure pour une puissance éclairante de 20 bougies, et revient à environ 90c par 1000 pieds du gaz dont on se sert actuellement dans cette ville.

Il ne sera rien demandé pour les tuyaux de raccord conduisant le gaz dans chaque maison, et il ne sera point non plus exigé de dépôt d'argent pour les compteurs.

Votre attention est spécialement appelée sur l'économie, le progrès et les avantages de ce gaz pour le CHAUFFAGE ET LA CUISINE. La cuisine, quels que soient les mets que l'on prépare, se fait avec notre gaz plus économiquement et d'une manière plus satisfaisante qu'avec tout autre combustible. LA CHALEUR EST PRODUITE INSTANTANÉMENT ET INTERROMPUE IMMÉDIATEMENT QUAND ON N'EN A PLUS BESOIN. Les poêles à cuisine seront installés sans frais pour le consommateur, afin que celui-ci en fasse l'essai pendant un mois, à la condition seulement de payer pour le gaz consommé ainsi que le prix du poêle si on se décide à le garder.

Des expériences réitérées faites par des experts éminents ont démontré de la manière la plus incontestable que le gaz dont il s'agit est le plus économique pour le chauffage et celui qui offre le plus d'avantages comme combustible: sa puissance calorifique est deux fois et demie plus grande que celle du meilleur gaz de charbon.

Les constructeurs de locomotives l'emploient pour obtenir la contraction des cercles de roues, et beaucoup de fabricants le trouvent supérieur au feu de charbon et en même temps plus économique. La chaleur exigée pour la cuisine ne coûte, d'après les expériences faites au Nord, qu'un (1) cent par jour par personne.

Le prix de la lumière électrique à New-York, fixé par la compagnie Edison, est de "un dollar par mille bougies", ou un sou par heure pour 10 bougies.

Ce prix est aussi réduit qu'il puisse l'être en ce moment. Celui fixé pour l'éclairage au gaz à la Nouvelle-Orléans par la "Louisiana Light and Heat Producing and Manufacturing Company" est de 1 cent par heure pour vingt bougies, ou un demi-sou pour dix bougies, avec 25 pour cent d'escompte au profit des personnes qui paient sans retard, ce qui met le prix du gaz à moins de la moitié de celui de la lumière électrique.

M. Edison a déclaré en outre que le prix pour dix bougies, dans son premier district, ne dépassait pas 1 sou à cause du revenu qu'il perçoit de la vente de la puissance motrice. La lumière à arc voltaïque employée d'abord au Grand Dépôt Central de New-York a fait place depuis au gaz d'eau: l'installation électrique a été enlevée après environ quatre mois de service.

Nous pouvons affirmer que les avantages offerts par notre gaz sous le rapport de la sûreté et sous bien d'autres, soit pour le chauffage ou la cuisine, le feront rechercher de tout le monde. Il suit beaucoup mieux qu'aucun autre combustible, il épargne le travail qu'occasionne l'emploi du bois ou du charbon; il produit une chaleur instantanée et uniforme, de sorte que les personnes les plus délicates ou les plus inexpérimentées peuvent l'employer avec la plus grande facilité.

Depuis l'incorporation de cette Compagnie a déjà assuré à la population de cette ville une grande économie par sa dans le prix du gaz, et comme il importe fort qu'on puisse se procurer de la lumière à bon marché et un combustible supérieur, le concours actif et les ordres immédiats du public sont respectueusement sollicités.

Cette Compagnie possède des brevets de haute valeur pour le gaz d'eau et les compteurs, tels que les brevets "Lowe," "Edgerton," "Hanlon," "Johnston," et d'autres encore. Elle continue en outre à se procurer chaque jour des brevets pour tous les nouveaux perfectionnements, lesquels sont mis en vente dans tout l'Etat.

THE LOUISIANA LIGHT AND HEAT PRODUCING AND MANUFACTURING COMPANY.

Bureau, No 4 Magazine.

18 janv—1m FP

Le Célèbre Costume

# DENGREMONT.

Nous avons en magasin un assortiment complet de ces costumes, jolis patrons de bon goût et des meilleures fabriques.

Ce département a été l'objet de notre attention toute spéciale; il comprend les patrons les plus nouveaux et les genres les plus en vogue.

Nous avons un stock immense de

## ULSTERETTES,

Pour Jeunes Gens et Enfants,

que nous offrirons en vente à des prix si réduits, qu'il est de l'intérêt de tout le monde de les venir admirer.

Nous sommes maintenant en mesure de faire voir l'assortiment le plus complet de beaux

# VÊTEMENTS CONFECTIONNES,

CHAPEAUX, CASQUETTES,

—ET—

Articles de Toilette d'Automne et d'Hiver,

pour messieurs, les coupes les plus élégantes, les genres les plus en vogue,

A des prix d'une incontestable modicité.

DEMANDEZ DES ÉCHANTILLONS.

Les commandes des campagnes seront promptement exécutées, comptant sur livraison, par l'Express.

Notre département de Marchand-Tailleur

Abonde maintenant en importations nouvelles, les Cachemires les plus fins, Diagonals, Tricots et Draps fins; il est sous la direction d'un artiste de premier grade.

Faites l'essai de notre Maison.

Nous garantissons de satisfaire.

# C. LAZARD & CO.

213, 215 et 217

Rue Decatur, près Dumaine.

3déc—3m

## L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:

Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs susmentionnés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

16déc—

MAISON

# D. H. HOLMES

155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.

Le plus Grand Magasin de Nouveautés du Sud.

OUVERTURE d'un immense assortiment de tissus, en tous genres, vendus à des prix qui feront sensation.

Fantaisies pour Robes et Costumes.

Soieries Couleurs de toutes les nouvelles nuances.

BROCARTS POMPADOUR,
OTTOMANS, RHADAMES,
PELUCHES, VELOURS,

Riches Passementeries pour Garnitures, Franges, Dentelles, Bandes brodées sur soie, velours et Cachemires.

Notre stock est complet, le public pourra juger de la fraîcheur et du bon marché de toutes nos marchandises. 10déc—

DEMANDES.

UN Français ayant une instruction soignée et récemment arrivé de France, voudrait donner des leçons de français dans une famille en échange du logement et de la nourriture et du blanchissage.

Adresse: ALPH. WALZ, 36 rue Conti. 3fév—3f

A LOUER.

Appartement à louer.

EN s'adressant entre 1 heure et 3 heures P. M. au No 290 rue Villeré, à un demi ilet de l'Esplanade, on pourra trouver dans une famille créole une chambre meublée, avec cabinet et l'entier usage d'un petit salon donnant sur la rue. Avec ou sans pension. 30 jan—

A louer—Ce bel ilet de terre, convenable pour jardin, faisant face à la rue du Canal, entre Broad et White, avec dépendances pour jardinier, etc. S'adresser à Fazende & Seixas, No 25 rue Carondelet. 17janv—

A VENDRE.

A vendre.—De la semence de GRAINE DE COTON en quantités à la convenance des acquéreurs; livraison faite sans frais supplémentaires, en tous les endroits entre "Red River Landing" et la Nouvelle Orléans. S'adresser à JNO. CHAFFE & SONS, 52 rue de l'Union. 30 janv—

A vendre—Un terrain, magasin et résidence à 15 milles en bas de Lockport. S'adresser à Mme V. PAYE, Lockport, Lne.

21 janv—

**A. CANONGE,**

Ex-ministre aux des Ecoles Publiques

et possédant une grande expérience en matière d'enseignement, offre, aux chefs de maisons d'éducation et au public en général, ses services comme professeur de langues anciennes et modernes, de mathématiques, etc.

Adresser ainsi les communications:

A. CANONGE, 162 rue Bienville.

Le meilleur endroit de la ville où LA SEMENCE DE RIZ, de choix se vend à bas prix, est chez ERNST & Cie., Au coin des rues Magazine et Julia.

13 janv—

LES CÉLÈBRES

# PHOTOGRAPHIES EMAILLÉES

se font maintenant dans les genres les plus nouveaux au studio de

# W. W. WASHBURN,

109 RUE DU CANAL.

J'étais sur le point de faire la remarque: qu'étant pleinement convaincu de mon habileté à plaire à tous mes clients, et à même de démontrer la supériorité de mes PHOTOGRAPHIES, tous ceux qui recherchent les meilleurs portraits sont respectueusement invités à venir examiner les miens.

1er fév— W. W. WASHBURN.

# PRIX ÉTONNAMMENT REDUITS!!!

## Réduits en Atômes!

## Mis en pièces de droite et de gauche!

Le reste de notre fonds de Marchandises doit s'écouler!

—LISEZ CE QUI SUIT:—

PEA JACKETS, pour hommes, à $2 00; ancien prix $4 00.
SURTOUTS, pour hommes, à $4 00; ancien prix $6 50.
SURTOUTS, dits "Milton" pour hommes, à $4 50, ancien prix $9 00.
SURTOUTS dits "Chinchilla", pour hommes, à $6 00; ancien prix $10 00.
ULSTERS, dits "Chinchilla", pour hommes, à $8 00; ancien prix $12 00.

Le plus bel assortiment de Surtouts et d'Ulsters dits "New-Markets", à des prix d'une modicité analogue.

Le monde vient d'Alger, de Gretna, de Jefferson City, de Carrollton; enfin depuis que se poursuit cette vente, c'est en très grande foule, du matin au soir, que les acheteurs affluent en notre Vaste et Incomparable Magasin.

MESDAMES! MESDAMES!

Consultez vos bourses! Consultez vos bourses! et venez vêtir vos chers petits enfants à des

PRIX SANS PRÉCÉDENTS.

Ayant fait achat, en manufacture, de 2,000 Costumes pour Jeunes-Gens et Enfants, à partir de DIMANCHE 17 Décembre, je les offrirai en vente aux prix suivants:
500 HABILLEMENTS d'enfants (de 3 à 9 ans) quatre couleurs différentes, réduits de $3 à $1.75.
500 PALETOTS à deux rangées de boutons et pantalons pour enfants, de nuances diverses, réduits de $4 à $2 50.
500 HABILLEMENTS (tout laine) avec pantalons longs, pour garçons (de 9 à 13 ans), réduits de $7 50 à $5.
500 HABILLEMENTS (tout laine) avec pantalons longs, pour garçons, (de 10 à 16 ans) réduits de $10 à $8.

—EXTRAORDINAIRE.—

500 SURTOUTS CHINCHILLA pour enfants de 2½ à 6 ans, à $2 50.

En appelant l'attention publique sur les prix qui précèdent, j'ajouterai que mon fonds de Marchandises (Stock) réunit toutes les nouveautés.

Linge fait sur commande, à la dernière mode, pour Messieurs, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.

Grande Variété d'Articles de Toilette Pour Messieurs et Jeunes-Gens.

AUSSI DES—

Chapeaux de Castor, de Laine et de Soie de tous genres.

Nous nous plaisons à informer nos amis et clients que nous nous sommes assuré les services de M. H. Schreiber, comme coupeur de notre département de linge fait sur commande. La réputation de M. Schreiber, comme maître en sa profession, est parfaitement établie en cette ville.

Nous avons un assortiment choisi de CASIMIRS de fantaisie et de DRAPS DIAGONALS tricotés importés tout exprès pour nos clients.

Coupez du Journal cette adresse et ne commettez pas d'erreur.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 9 heures.

# MICHEL LION,

195, 197 et 199 rue Décatur, coin Ste-Anne, en face le Marché Français aux viandes.

17 déc—

# THE AMERICAN BOTTLING CO.,

CHAS. E. MEYER, DIRECTEUR,

COMPAGNIE DE MISE EN BOUTEILLES DE LA VÉRITABLE

## Bière Milwaukee de Jos. Schlitz,

# H. LOUBAT, Agent.

22 ET 24 RUE BIENVILLE,

NOUVELLE-ORLEANS.

Des personnes malicieuses et mal intentionnées ayant révoqué en doute la parfaite loyauté de nos travaux de mise en bouteilles, nous croyons devoir, pour notre propre justification, publier la lettre ci-dessous qui s'explique d'elle-même:

Bureau de la Compagnie de Brasserie de Jos. Schlitz, Milwaukee, Wis., 29 Décembre 1882.

Aux Messieurs de la Compagnie dite: American Bottling Company," Chicago, Ill.

Messieurs—Votre faveur du 23 de ce mois vient d'être reçue. Permettez-nous d'y répondre que nous vous avons de TOUT TEMPS fourni la MEILLEURE QUALITÉ de Bière, brassée par nous, et de vous assurer que vous pouvez avec sûreté, en garantir les QUALITÉS DURABLES, attendu qu'il n'en est pas de supérieure fabriquée par nous.

Très sincèrement, LA COMPAGNIE DE BRASSERIE DE JOS. SCHLITZ.

13janv—3m

# Librairie Française,

# H. BILLARD.

59 rue Chartres, coin Bienville,

Œuvres de Louis Jacolliot.

| | |
|---|---|
| La Bible dans l'Inde—Vie de Jésus Christna, 1 vol | $2 25 |
| Christna et le Christ—Lingam—Nara—Spiritas Sanscrits, &c. | 2 25 |
| Fétichisme — Polythéisme Monothéisme 1 vol | 2 25 |
| Les fils de Dieu, 1 vol | 2 25 |
| La Genèse de l'humanité, 1 vol | 2 25 |
| Histoire des Vierges, 1 vol | 2 25 |
| Législateurs religieux — Manou—Moïse—Mahomet, 1 vol | 2 25 |
| Les Traditions Indo Asiatiques, 1 vol | 2 25 |
| Les Traditions Indo Européennes et Africaines, 1 vol | 2 25 |
| La Femme dans l'Inde, 1 vol | 2 25 |
| Rois, Prêtres et Castes, 1 vol | 2 25 |
| Le Pariah dans l'Humanité, 1 vol | 2 25 |
| La Mythologie de Manou, 1 vol | 2 25 |

Œuvres de Camille Flammarion.

Belles reliures, format gd in 8° avec gravures, ASTRONOMIE POPULAIRE—Description générale du ciel, 360 figures, planches, cartes, &c., 1 vol. $6

LES ETOILES et les curiosités du firmament, description complète du ciel visible à l'œil nu, &c., &c., $5 50.

Œuvres illustrées de Jules Verne.

Format grand in 8°, reliure riche, gravures sur bois par les premiers artistes, édition de luxe

| | |
|---|---|
| Les Grands Navigateurs du XVIIIe siècle | $4 00 |
| La Maison à Vapeur—Voyage dans l'Inde Septentrionale | 4 00 |
| Vingt Mille Lieues sous les Mers (couronné par l'Académie française) | 4 00 |
| L'Ile Mystérieuse (couronné par l'Académie française) | 4 00 |
| Hector Servadac—Voyages et aventures à travers le monde solaire | 4 00 |
| Le Capitaine de 15 ans | 4 00 |
| La Jangada—800 lieues sur l'Amazone | 4 00 |
| Les Tribulations d'un Chinois en Chine | 3 00 |
| L'Ecole des Robinsons | 3 50 |
| Autour de la Lune | 3 00 |

La Librairie Française reçoit les souscriptions pour l'Annuaire du Commerce Didot Bottin de Paris, Almanach des 500 000 adresses. L'Edition 1883 peut servir de complet "Business Directory of New York". Les maisons de commerce désirant souscrire sont invitées à le faire sans délai, l'ouvrage devant paraître sous peu de temps.

Livres d'Ecoles Français et Anglais. Vente en gros et détail.

Papeterie fine et ordinaire.
Encres, Ardoises, Crayons, Plumes.

Fournitures de Bureaux.

Articles et Modèles de Dessin.

Pose et fourniture de Papiers Peints.

Reliures en tous genres.

Prix extraordinairement réduits.

10janv—

# AVARIES.

Petits assortiments de

MANTEAUX
CHAL
CHEMISES,
CARDIGAN JACKETS,
GANTS DE PEAU,
RIDEAUX DE COLICOT,
CALICOTS SATINES,
ETC., ETC.

A vendre à des prix qui en assurent l'écoulement

CETTE SEMAINE.

594 et 596 Rue Magazine 594 et 596

Quatrième et cinquième magasins au dessous de la rue St André.

# E. H. ADAMS.

26 janv—

## Nouvelles Marchandises d'Hiver.

Comprenant;

Satins, Soieries, Velours, Peluches, Etoffes à draperies brodées, de diverses maisons.

Costumes Flanelle, Mohairs, etc.

Aussi, un vaste assortiment de Bonneterie nouvelle, Dentelles, Cols de dentelle, Collerettes, Fichus, Boutons, Garnitures, etc.

—Aussi—

Manteaux, Costumes, Dolmans

et un assortiment choisi de

Lingerie de Dessous

pour dames et demoiselles.

Robes et Vêtements d'Enfants.

L'attention spéciale est appelée sur notre collection variée et choisie de

# TAPIS

réunissant tous les genres et de tous les prix

—Aussi—

Rugs, (devants de cheminée) Nattes, Stores de fenêtres, Corniches, Rideaux de dentelle, Toiles-Cirées de Planchers, Nattes de Chine, simples et de fantaisie.

LE TOUT AUX PRIX LES PLUS REDUITS

N. B.—Echantillons envoyés sur application.

B. & W. CRONER,
161 rue du Canal,
Coin Bourbon.

3 déc—3 mois

## Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 FEVRIER.—CLASSE No 28

Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 72 | 11 | 62 | 5 | 63 | 61 | 73 | 74 | 1 | 47 | 48 | [illegible] | [illegible] |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage de quoi nous apposons notre signature Ce 2 février 1883—4 heures P. M.

LOUIS H. PILIE, J. A. A. BOURSEAU, Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages mensuels sont envoyés sur demande avec toutes ses ....

# PAUL J. ROBERT,

AVOCAT.

22......Rue Carondelet......22

24 ao—6f puis 4D